



# FABEC intégré en 2015 ?

## « Impossible ! », nous déclare la Commission européenne.

Lundi 3 mai 2010, le responsable politique du JATMWG, accompagné de représentants syndicaux français et allemands, membres d'ETF, a rencontré Daniel CALLEJA, DG MOVE (DG transports Commission européenne), afin de lui présenter [le projet de CO-OP Model d'ETF](#).

**Résultat de trois années de travail intersyndical au niveau européen, le projet de CO-OP Model est reconnu comme pertinent par la Commission.**

La CFDT travaille depuis 3 ans au sein d'ETF avec d'autres syndicats français et européens sur ce projet de CO-OP Model, qui a été remis à la Commission le 3 mai et envoyé à Gilles Savary.

Le DG MOVE a dû admettre que le projet de CO-OP Model était pertinent, mais ne s'est pas engagé sur le choix du modèle qui serait retenu...

A l'issue de cette démarche bottom-up, voulue par les syndicats et les gouvernements, la Commission vérifiera 3 choses :

- Que c'est bien un FAB qui sera créé
- Que les délais de réalisation du FAB (2012) sont tenus
- L'existence de "progrès" (Cf ci-dessous) par rapport à la situation antérieure.

La Commission a rappelé qu'elle souhaitait que les Etats aillent le plus loin possible, au travers d'un processus dynamique qui doit apporter de meilleures réponses sur la performance (Sécurité, Environnement, Capacité, Coûts...).

Elle a aussi admis l'importance du dialogue social pour que tout fonctionne correctement.

# FOCUS

## Le SPAC CFDT et l'Europe

*Impliqué depuis sa création dans les travaux du Joint ATM Working Group, le SPAC CFDT a fait depuis plus de 10 ans la preuve de son engagement européen.*

*Dès 1999, en réponse au projet Ciel unique de la Commissaire européenne Loyola de Palacio, le SPAC CFDT co-organisait une manifestation intersyndicale à Bruxelles, garantissant la prise en compte du dialogue social au niveau européen.*

*Fin 2001, immédiatement après la publication des projets de règlements « Ciel unique européen », le SPAC-CFDT, membre actif du JATMWG proposait, en accord avec les autres syndicats français membres d'ETF, que soit organisée en urgence une « Assemblée générale » des syndicats européens pour se positionner sur ce dossier important, et débattre des fondements même des propositions de la Commission européenne.*

*Organisée fin 2002 à Rome, cette Assemblée générale concluait sur son opposition ferme à toute tentative de privatisation ou de libéralisation, et rappelait qu'aucun changement ne serait possible si les personnels n'y étaient pas effectivement impliqués.*

*L'histoire a montré que le SPAC CFDT ne s'était pas trompé dans son analyse des enjeux et des risques : le Co-op model proposé par ETF est le fruit de ces dix années de travail des syndicats européens membres d'ETF.*

## **Le projet du gouvernement français disqualifié : un FABEC intégré (fusionné) d'ici 2015 ? Tout simplement impossible techniquement...**

Un comité Ciel unique se tiendra prochainement pour faire le point sur l'avancement des FAB. Dans le cadre du FABEC, la Commission souhaite que tous les Etats indiquent ce qu'ils veulent faire.

La Commission aurait notamment rappelé aux représentants du gouvernement français qu'il y avait d'autres pays que la France dans le FABEC et qu'il fallait en tenir compte.

Elle a aussi rappelé qu'il n'était pas possible de signer un traité tous les jours et qu'il fallait donc être ambitieux en soulignant que ce qui serait décidé par les Etats pouvait être rejeté par la Commission.

Le DG MOVE a souligné qu'en tout état de cause, le projet du gouvernement Français de FABEC intégré d'ici 2015 était impossible. Pour la Commission, il faut être pragmatique, tout en sachant être évolutif. Si l'idée d'un prestataire unique par FAB intéresse la Commission, elle ne le demande pas explicitement. Sur ce sujet, le DG MOVE convient qu'il faut laisser du temps au temps.

### **...et inacceptable socialement.**

Lors de la dernière grève, le DGAC avait clamé que « Le principal risque est que les contrôleurs soient mieux payés ». Doutant des propos du DG français, ETF a donc choisi de tirer les choses au clair et a interrogé la Commission sur une éventuelle augmentation des redevances pour créer un prestataire unique sur un "mieux-disant" social. DG MOVE a répondu qu'a priori cela était difficilement imaginable, sauf à ce que cette hausse soit

momentanée et génératrice de baisses des coûts sur le plus long terme (réduction du nombre de centres...).

Pour autant, nous avons appris le 17 mai que le gouvernement français présenterait son projet de Fabec intégré aux autres Etats lors du prochain Fabec Committee. Pour la CFDT, nous ne pouvons croire que le projet du gouvernement français reste inchangé, même si nous devinons que l'objectif gouvernemental reste le même... Tout projet d'intégration passe nécessairement par une phase coopérative...

### **La Commission souffle le chaud...**

En conclusion, la Commission se félicite de toutes les propositions reçues pour la création du FABEC.

Elle rappelle que les points clef des FAB sont la coopération et le modèle public (pas de recherche de profit).

Elle rappelle enfin qu'elle souhaite rationaliser les routes et non les personnels.

### **...et le froid.**

Pour la Commission, le risque de la méthode employée pour créer les FAB est d'arriver à une solution minimaliste.

Dans ce cas et si la création des FAB n'apportait rien par rapport à la situation actuelle, la Commission agite une fois de plus la menace d'un nouveau paquet Ciel unique sur une méthode « top - down » et non plus « bottom - up ».

**ETF a conclu en indiquant qu'avant d'aller plus loin, il fallait voir ce que l'on pouvait améliorer aujourd'hui...**